

» PRESSE NATIONALE

Politique 



L'EXPRESSI
QUOTIDIEN

MUNICIPALES ET RÉGIONALES 2023 : ALASSANE OUATTARA SALUE LA VITALITÉ DE LA DÉMOCRATIE

Le Président Alassane Ouattara a accompli son devoir civique, le samedi 2 septembre 2023, au Lycée Sainte-Marie de Cocody. Avec à ses côtés la Première dame, Dominique Ouattara, il s'est réjoui de l'atmosphère et du climat apaisés qui ont prévalu tout au long de la campagne électorale. Le président ivoirien a salué la vitalité démocratique, dont fait montre la Côte d'Ivoire, d'autant que le présent scrutin, inclusif, enregistre la participation de tous les partis politiques traditionnels, significatifs, mais également celle de nombreux indépendants.



Mandat

GOVERNEMENT : LE TRAVAIL REPREND SES DROITS, AUJOURD'HUI

La Côte d'Ivoire, au terme des élections locales (régionales et municipales), opère la rentrée gouvernementale, aujourd'hui, lundi 4 septembre 2023. Le travail reprend en effet ses droits chez les ministres. Sous la férule du Premier Ministre Achi Patrick, chef du Gouvernement, les ministres retrouveront tous les dossiers, en vue de les traiter, au grand bonheur des populations. Après avoir renouvelé les conseils municipaux et les conseils régionaux, la Côte d'Ivoire, qui renforce ainsi sa démocratie, se remet, résolument, au travail.



L'EXPRESSI
QUOTIDIEN

RÉGIONALES ET MUNICIPALES : COULIBALY KUIBIERT DESCEND SUR LE TERRAIN

A l'occasion de la tenue des élections municipales et régionales du 2 septembre, Coulibaly Kuibiert Ibrahim, président de la CEI a effectué des visites de terrain au Lycée Sainte-Marie de Cocody et l'École primaire publique (EPP) Lac à Koumassi. A l'issue de son périple, il s'est réjoui de constater "que tout se passe relativement bien" tant à Abidjan, qu'à l'intérieur du pays. Coulibaly Kuibiert a appelé à la responsabilité, tant pour les électeurs que pour les agents de la CEI, soulignant l'importance de la neutralité de ces derniers et de leur respect de la loi.

Economie 



L'inter

RÉOUVERTURE DE LA PÊCHE SEMI-INDUSTRIELLE ET INDUSTRIELLE APRÈS LE REPOS BIOLOGIQUE : SIDI TOURÉ PARTAGE SES ATTENTES AVEC LES ACTEURS

Les activités de la pêche semi-industrielle et industrielle ont repris, depuis le vendredi 1er septembre 2023, date de réouverture après deux mois de repos biologique observé, du 1er juillet au 31 août 2023. Lors de cette cérémonie qui s'est déroulée au Port de pêche d'Abidjan, le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, a exprimé sa satisfaction quant à l'adhésion des acteurs à ces mesures de surveillances et de gestion des eaux maritimes. "Nous croyons qu'elles amélioreront la

contribution de la pêche industrielle à la production nationale de pêche pour atteindre 30% de 2024 à 2030, soit 32.500 tonnes à 39.000 tonnes contre 22% en 2022 (17 508 tonnes), a-t-il déclaré.



ÉCHANGES COMMERCIAUX : LE PRIVÉ IVOIRIEN EN ASIE DU SUD-EST

La délégation du Patronat ivoirien, conduite par le président Ahmed Cissé, a poursuivi sa mission en Asie du Sud-Est avec l'étape de Kuala Lumpur, marquée par deux rencontres majeures: la séance de travail avec le Ministère de l'Industrie, des Plantations et des Produits de base et le déjeuner de réseautage avec la Fédération de l'industrie manufacturière de Malaisie (FMM), suivi de la signature d'un MoU avec la dite fédération.



GOVERNANCE DES SERVICES TÉLÉCOMS : LA CÔTE D'IVOIRE PROGRESSE DANS L'ADAPTATION DE SA LÉGISLATION AUX ÉVOLUTIONS

La Côte d'Ivoire veut une législation qui s'adapte régulièrement à l'évolution du secteur des télécommunications. Dans cette perspective, le Ministère de la Communication et de l'Économie numérique a organisé, du 29 août au 4 septembre 2023, à Assinie, un séminaire national de validation et de finalisation de l'avant-projet de loi relatif aux communications électroniques. Déjà, à propos de l'élaboration de cet avant-projet de loi, le ministre Amadou Coulibaly a pris l'arrêté n°033 du 12 mai 2023 portant création, attribution, organisation et fonctionnement d'un groupe de travail en charge de la révision de l'ordonnance n°2012-293 du 21 mars 2012 relative aux Télécommunications/Tic.



TÉLÉPHONIE MOBILE : L'ARTCI ŒUVRE POUR UN DÉPLOIEMENT RAPIDE DE LA 5G COMMERCIALE

Selon l'Agence Ecofin, la 5G devrait accélérer les ambitions de transformation numérique du Gouvernement ivoirien. Elle permettrait notamment de faciliter la mise en place de maisons intelligentes, l'e-learning, l'e-gouvernement, la télé-médecine, l'intelligence artificielle, l'Internet des objets... Ainsi, apprend le confrère, l'Autorité de régulation des télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI) prépare déjà le déploiement commercial de la technologie mobile de cinquième génération (5G) dans le pays. Un appel d'offres a été lancé à cet effet, le mardi 22 août 2023, informe notre source.

Société



COOPÉRATION BILATÉRALE : LE PRÉSIDENT DU CES DE JORDANIE EN VISITE DE TRAVAIL EN CÔTE D'IVOIRE, DEMAIN

A l'invitation du Dr Eugène Aka Aouélé, président du Conseil économique social, environnemental et culturel (CESEC), Dr Musa Shteiwi, président du Conseil économique et social (CES) de Jordanie, effectue une visite d'amitié et de travail en Côte d'Ivoire, du 5 au 11 septembre 2023. Cette visite revêt une importance cruciale pour les deux nations, car, elle devra être l'occasion de renforcer les liens existants et de jeter les bases d'une coopération mutuellement bénéfique, nous apprend une note d'information de la chambre consultative.

BTS SESSION 2023 : 21 720 CANDIDATS DÉCLARÉS ADMISSIBLES, SOIT UN TAUX D'ADMISSIBILITÉ DE 40,97%, CONTRE 46,06% EN 2022

Le 1er septembre 2023, pour l'examen du Brevet de technicien supérieur (BTS) session 2023, ce sont 21 720 candidats qui ont été déclarés admissibles, soit un taux d'admissibilité de 40,97%, contre 46,06 % pour la session 2022, soit une régression de 5,09%. Ces résultats qui sont consultables sur le site www.examensbts.net, ont été donnés par le directeur des examens et concours du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Djama Adam Mory Koné, au cours d'un point de presse relatif, le vendredi 1er septembre 2023, à Abidjan-Plateau.



RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024 : LE RECRUTEMENT AU CP1 DÉMARRE AUJOURD'HUI

Le recrutement des enfants au Cours Préparatoire Première année (CP1) et au Préscolaire pour la rentrée scolaire 2023-2024 démarre aujourd'hui, lundi 4 septembre 2023. Et ce, sur toute l'étendue du territoire national. C'est ce qui ressort d'un communiqué de presse émanant du Ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (MENA). Ce recrutement au CP1, qui est entièrement gratuit, se poursuivra jusqu'au 8 septembre prochain. La ministre de l'Éducation nationale, le Pr Mariatou Koné, a par ailleurs précisé dans ce communiqué de presse qu'aucun gestionnaire d'établissement n'a le droit de prendre un centime avec un parent d'élève.

Culture ↗



1RE ÉDITION DES IVOIRE DJ AWARDS : LE MINISTÈRE DE LA CULTURE SE RÉJOUIT DE LA PORTÉE D'UN ÉVÈNEMENT INÉDIT

Le Ministère de la Culture et de la Francophonie, avec à sa tête Françoise Remarck, qui a été honorée lors d'une cérémonie de récompense des professionnels de la platine dénommée "Ivoire Dj Awards", s'est réjoui du caractère inédit de l'événement organisé, le samedi 26 août 2023, au palais des congrès de l'hôtel Ivoire, en présence de plusieurs acteurs de la culture et de nombreux invités. Représentant le ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, le directeur régional de la culture et de la francophonie, Touré Abdouloukadri, n'a pas caché ses émotions.



VU SUR LE NET

Politique ↗



ÉLECTIONS LOCALES 2023 : VAGONDO DIOMANDÉ INVITE LES FORCES DE L'ORDRE À MAINTENIR LE CAP JUSQU'À LA PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Dans le cadre des élections locales (régionales et municipales) du samedi 2 septembre 2023 en Côte d'Ivoire, le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Vagondo Diomandé, a fait une visite de terrain des différents postes de commandement. Il a visité la Direction générale de l'administration et du territoire (DGAT), le Centre de coordination des décisions opérationnelles (CCDO) et la Préfecture d'Abidjan. Une visite qui lui a permis de se rendre compte de la bonne exécution du plan de sécurisation du scrutin. Observant l'actualité sous-régionale et la menace terroriste aux frontières ivoiriennes, le Président de la République a instruit le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité aux fins de renforcer le dispositif sécuritaire.

CÔTE D'IVOIRE/ÉLECTIONS LOCALES 2023 : LES RÉCLAMATIONS OU CONTESTATIONS DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LOCALES SE FONT SOUS FORME DE REQUÊTE ÉCRITE ADRESSÉE AU CONSEIL D'ÉTAT (CEI)

Les électrices, les électeurs, les candidates et les candidats, et toute liste de candidats peuvent poser des réclamations ou contestations des résultats des élections locales à l'issue de la proclamation des résultats. L'information a été révélée par le porte-parole de la Commission électorale indépendante (CEI), Émile Ebrotie, ce dimanche 03 septembre 2023, au siège de l'institution sis à Cocody les Deux-Plateaux. Selon le porte-parole de l'institution en charge de l'organisation des élections en Côte d'Ivoire, conformément au Code électoral, ils disposent du droit de contester la validité des opérations électorales de leur région ou commune, dans les trois jours suivant la proclamation de chaque résultat par la Commission centrale.

Economie ↘

CÔTE D'IVOIRE : LES PRIX DU CARBURANT RESTENT INCHANGÉS POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE

Les prix de l'essence et du gasoil sont maintenus pour la période du 1er au 30 septembre 2023 sur l'ensemble du territoire national, selon une note de la direction générale des hydrocarbures. L'essence super sans plomb est cédée à 815 FCFA le litre à la pompe. Ce combustible conserve son coût depuis février 2023, où il a connu une hausse de 40 FCFA, passant de 775 FCFA à 815 FCFA le litre à l'ambient. Le gasoil, beaucoup utilisé dans le secteur du transport, lui, reste inchangé à 655 FCFA le litre. Le prix du gasoil, relevé pour la dernière fois en février 2023, a connu une hausse de 40 FCFA, passant de 615 FCFA à 655 FCFA.

Société ↘

ALPHABÉTISATION : LA CÔTE D'IVOIRE MULTIPLIE LES INITIATIVES POUR RÉDUIRE LE TAUX D'ANALPHABÉTISME

Le taux d'analphabétisme est de 47%, dont 2/3 sont des femmes. Cette disparité s'accroît en milieu rural. Le pays a pris l'engagement de réduire à un minimum de 30% le taux d'analphabétisme national, à courte échéance. La Côte d'Ivoire a en effet fait de l'alphabétisation un des axes importants de plusieurs programmes ou projets. Chaque ligne, chaque courbe dessinée avec application dit la fierté de l'apprenante. Et surtout la force d'avoir réussi à briser le carcan de l'analphabétisme. « Quand j'arrivais ici, je ne savais ni lire ni écrire. Après deux mois de cours d'alphabétisation, je sais lire et écrire », indique Patricia Adjoua Kouassi, pensionnaire du centre de service civique de Bouaké 2. (Source CIGC)



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



gouvci



+225 07 87 36 36 36



@gouvciofficial



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE

www.gouv.ci **101**
101 Années Gouvernement



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale